



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

SORTIES DE FORMATION ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

Bilan 2022

Département de la Manche

Dans le département de la Manche, parmi les 4 260 sorties de formation en 2022, 2 668 sont suivies d'au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois, soit un taux de 62,6%.

En Normandie, ce taux s'établit à 61,5%.

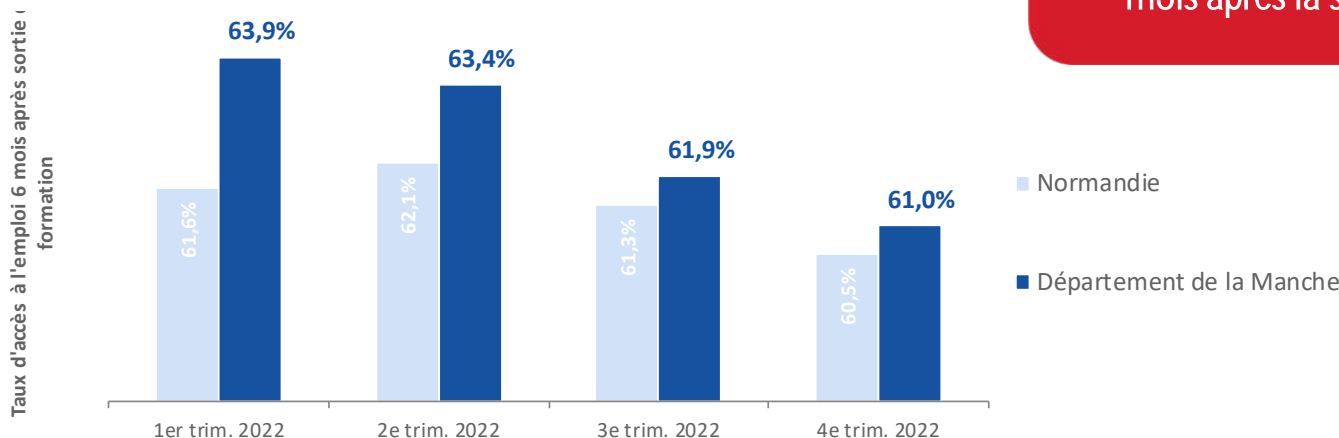


En 2022 :

4 260
Sorties de formation

62,6%
Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR TRIMESTRE



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR FINANCEUR

AIF : Aide Individuelle à la Formation / AFC : Action de Formation Conventionnée

| Données brutes | Sortants en 2022 |
|---------------------------|------------------|
| > Par financeur | |
| Pôle emploi | 1 046 |
| > dont AIF | 326 |
| > dont AFC | 83 |
| Autres financeurs | 3 214 |
| Ensemble | 4 260 |

Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie de formation

| | Département de la Manche | Normandie |
|--|--------------------------|------------|
| | 72% | 67% |
| | 53% | 57% |
| | 47% | 40% |
| | 60% | 60% |
| | 63% | 61% |

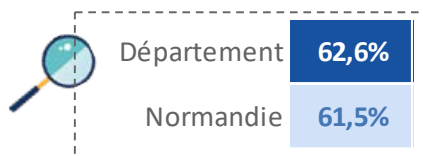
Indicateur d'accès à l'emploi : Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation.

Sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

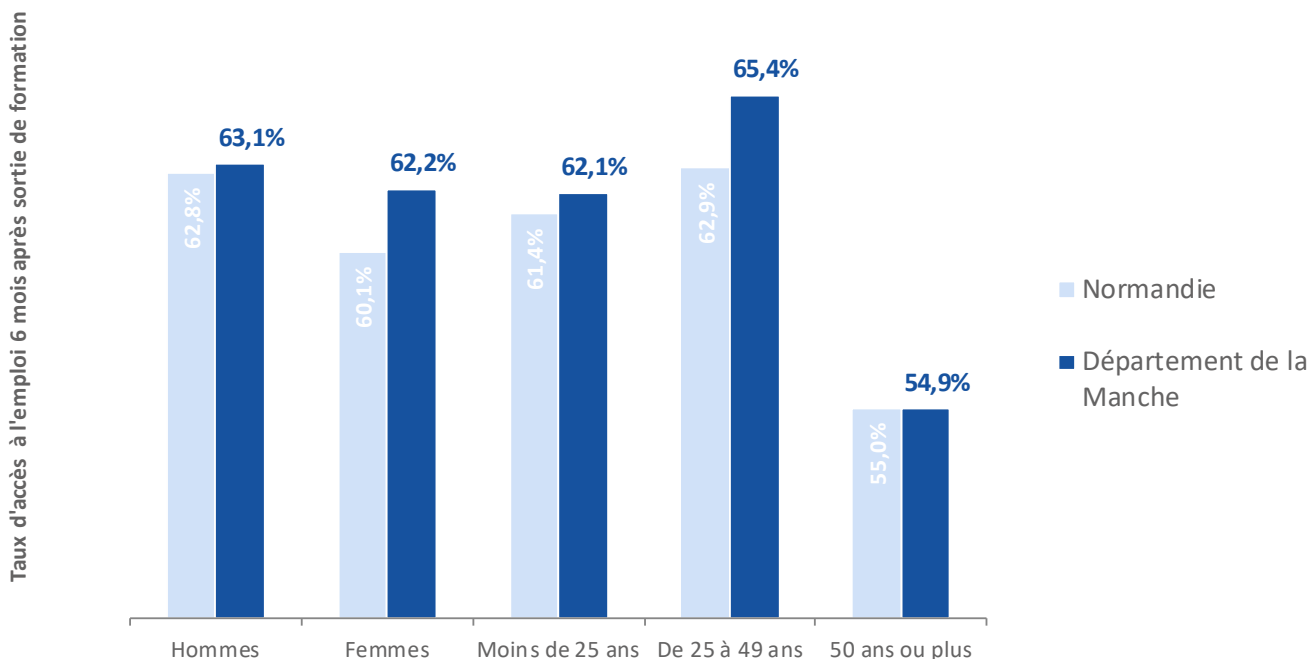
- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI - 2022



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2022)



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2022)

| | Demandeurs d'emploi formés | Taux d'accès à l'emploi après formation |
|--|----------------------------|---|
| 1 Production industrielle, transport, logistique | 1 035 | 68,3% |
| 2 Vie et gestion des organisations | 819 | 62,6% |
| 3 Transformation matière produit | 423 | 67,4% |

Source : Les données sont produites à partir des fichiers de Pôle emploi (SISP) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE).

Champ : Évolution du périmètre du calcul

Le périmètre s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. (ex: Conseil régional)



EN SAVOIR PLUS

Consulter la publication régionale :

https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/normandie/files/normandie/plus-dinfos/statistiques/formation/Sortants%20formation_Bilan_annuel

Télécharger des séries de données, notamment par département et créer des requêtes personnalisées <https://statistiques.pole-emploi.org/formation/publication>